

Procuration authentique
Par comparution à distance
Décret 2020-1422 du 20/11/2020



Pas-à-pas :
« Ma **P**rocuration **A**uthentique
par Comparution à
Distance avec agent
certificateur »

Table des matières

Pré requis et mise en place	3
 Etape 1 : Lancez la vérification d'identité du signataire	4
 Etape 2 : La signature	16
• Note d'information du CSN du 20 novembre 2020	27

Pré requis et mise en place

A savoir : Pour utiliser la signature qualifiée de la Procuration Authentique avec Comparution à Distance de Quai des Notaires, **votre client doit disposer :**

- D'un ordinateur Windows ou Mac fixe avec une webcam ou d'un ordinateur portable Windows ou Mac avec une caméra intégrée ;
- Du navigateur Chrome ;
- D'une connexion internet correcte ;
- D'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- D'un téléphone portable pour recevoir des SMS ;
- D'une adresse mail.

Votre client doit se munir d'une pièce d'identité correspondant aux formats suivants :
<https://go.idnow.de/bafin2017/documents>

La signature de la Procuration Authentique par Comparution à Distance avec agent certificateur se déroule en 2 phases :

- La vérification d'identité du signataire
- La cérémonie de signature

Etape 1 : Lancez la vérification d'identité du signataire

Depuis votre espace Quai des Notaires, **notaire ou collaborateur**, un clic sur l'onglet « **Avec vérification d'identité par un agent certificateur** »



Vincent CLOCHER | scp vclocher

 Signatures à distance qualifiée eIDAS

- Avec vérification d'identité «En personne» par le notaire lui-même
Délégation de la compétence de Vérification d'identité au notaire - [sous conditions](#)
- Avec vérification d'identité par agent certificateur
Dans tous les cas - sans condition

Puis un clic sur l'onglet « **1. Phase préalable vérification d'identité** »



Avec vérification d'identité par agent certificateur
Dans tous les cas - sans condition

1. Phase préalable vérification d'identité
2. Cérémonie de signature envoi du document à signer

 Une invitation par signataire est obligatoire.

Nous vous proposons deux méthodes pour compléter les informations du signataire :

1ère méthode : **remplissez les différents champs** nécessaires à la vérification d'identité ;

2ème méthode : importer la fiche client depuis votre logiciel de rédaction des actes vers la plateforme Quai Des Notaires en cliquant sur le bouton « **IMPORTER** ».
Cette fonction est opérationnelle si vous avez installé le module **INTEROP** sur votre poste.

Puis cliquez sur le bouton

CONTINUER

SIGNATURE QUALIFIÉE EIDAS - PHASE 1 - VÉRIFICATION D'IDENTITÉ

▼ Etape 1 - Identité du signataire

Vous vous apprêtez à faire signer à distance un document, au moyen d'un procédé de signature qualifiée conforme au règlement eIDAS (Règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques) et au Décret n°2020-1422 du 20 novembre 2020 instaurant la procuration notariale à distance.
Par ce procédé, l'identité du futur signataire sera certifiée par un agent certificateur et son compte d'identité numérique sera créé.

Informations nécessaires à l'identification :

IMPORTER CLIENT Importer votre fiche client depuis votre logiciel de rédaction des actes

NOM *	PRENOM *	DATE DE NAISSANCE *
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="jj-mm-aaaa"/>
PAYS *	LIEU DE NAISSANCE *	
<input type="text" value="France"/>	<input type="text" value="Recherche par code postal ou par ville"/>	
ADRESSE E-MAIL *	N° DE TELEPHONE PORTABLE *	
<input type="text"/>	<input type="text" value="France (+33)"/> <input type="text"/>	

Les informations renseignées ci-dessus seront nécessaires lors de la certification d'identité : une adresse e-mail et un numéro de téléphone portable unique pour chaque signataire.
Veuillez informer le ou la signataire que, lors de la certification de son identité, il ou elle devra obligatoirement utiliser la même adresse e-mail et le même numéro de téléphone portable.

L'attestation de vérification d'identité du signataire ainsi que le certificat de signature qualifiée constatant la vérification de son identité seront disponibles dans votre espace Quai des Notaires, sous l'onglet COMPARUTIONS À DISTANCE ET SIGNATURES QUALIFIÉES EIDAS.

 **CONTINUER**

Envoi de la demande de vérification d'identité du signataire pour signature

La demande de vérification d'identité se génère automatiquement contenant les informations du signataire préalablement intégrées ou saisies.

Vérifiez le document puis **cliquez** sur le bouton

ENVOYER LE DOCUMENT AU CLIENT



Votre client reçoit une notification par mail intitulée « Signature d'un document juridique – Phase préalable »

La procédure est simplifiée : **votre client n'a pas besoin de créer un compte** sur la plateforme Quai des Notaires.

Toute la procédure est détaillée ainsi que les recommandations que votre client doit suivre pour réaliser avec succès la vérification de son identité, **en vidéo conférence par un agent certificateur** (via la plateforme d'identification de DocuSign : IDnow).

Elle se compose de 6 étapes à réaliser à la suite par votre client.

- 1 Réception de la notification par mail de Quai Des Notaires
- 2 Signer le document envoyé avec l'outil DocuSign
- 3 Réaliser l'entretien avec l'agent certificateur : service IDNOW
- 4 Créer son compte sur IDNOW avec son adresse mail + créer un mot de passe à retenir
- 5 Recevoir le Code par SMS de la part de DocuSign et le saisir
- 6 Cliquer sur le bouton SIGNER et attendre la fenêtre de Quai Des Notaires pour fermer l'application.

Le client clique sur le bouton

Je confirme mon accord pour certifier mon identité

QUAI DES NOTAIRES.COM
Aborder l'avenir avec confiance

Cher(Chère) M.(Mme) THEBAULT,

Vous êtes amené(e) à signer un document juridique, par le ministère de Maître Vincent CLOCHER, notaire à SAINT-JEAN-DE-CHEVELU (1).

Cette procédure nécessite une phase préalable de vérification de votre identité en vidéo conférence avec un agent certificateur par l'intermédiaire de Quai des Notaires (2).

A l'issue de cette phase préalable de vérification de votre identité, votre compte d'identité numérique sera créé.

NB : Pour raison de sécurité et de conformité, vous êtes invité(e) à utiliser Chrome ou Firefox.

AVERTISSEMENT

A l'issue de la vérification d'identité, veuillez impérativement à créer votre compte d'identité numérique :

- Veuillez renseigner la même adresse e-mail et le même numéro de téléphone portable que ceux fournis à votre notaire, en indiquant le préfixe +33 au lieu de 0 = +330 ++ ++ ++ ++.

Pour vérifier votre identité et créer votre compte d'identité numérique (voir [notre tutoriel](#)), cliquez sur le lien suivant :

Je confirme mon accord pour certifier mon identité

Veuillez également à respecter les conditions suivantes :

- Veuillez à utiliser un ordinateur avec caméra et microphone,
- Placez vous dans un endroit calme et très bien éclairé,
- Munissez-vous de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- Veuillez à ne pas être dérangé(e) lors du face-à-face avec l'agent certificateur.

Pour toute demande de modification de vos coordonnées ou dans le document à signer, nous vous invitons à vous rapprocher de votre notaire .

(1) Au moyen d'un procédé de signature qualifiée conforme au règlement européen eIDAS (Règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques) et au Décret n°2020-1422 du 20 novembre 2020 instaurant la procuration notariée à distance, par l'intermédiaire de Quai des Notaires et DocuSign France via sa plateforme de certification d'identité par vidéo-conférence IDNow.

(2) Quai des Notaires est une plateforme de services et d'outils numériques notariaux, opérée par la société ESSENTIEL NOTAIRES, labellisée par le Conseil Supérieur du Notariat.

Signature dans DocuSign

L'outil « DocuSign » s'ouvre dans une nouvelle fenêtre, cliquez sur le bouton

CONTINUER

Veuillez examiner et traiter ces documents

DocuSign

API QUAI DES NOTAIRES
ESSENTIEL NOTAIRES

Veuillez examiner les documents ci-dessous.

CONTINUER AUTRES ACTIONS ▾

M.(Mme) renard sarah,
Né(e) le 29-07-1987, à THOUARS,
Adresse électronique : sarahquaidenotaires@gmail.com,
Numéro de téléphone portable : +33614755842
Déclare que les renseignements personnels ci-dessus mentionnés sont exacts.
Accepte expressément de procéder à une vérification d'identité avec un agent certificateur par l'intermédiaire de DocuSign via sa plateforme d'identification IdNow.
Et reconnais être informé(e) qu'à l'issue de cette procédure de vérification d'identité, mon compte d'identité numérique sera créé et je pourrai ensuite y accéder en utilisant l'adresse e-mail et le mot de passe que je choisirai.

Fait le: 20-08-2020

Signature :

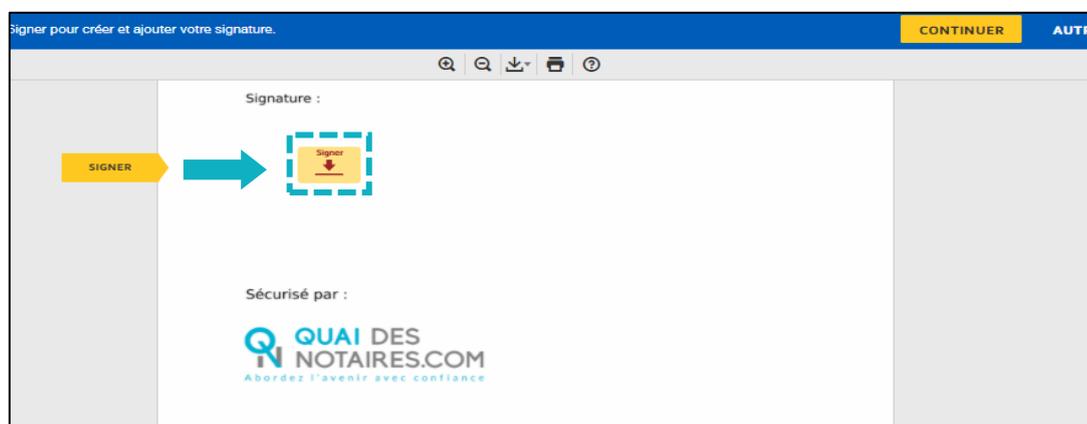
Commencer

Puis un clic sur le bouton

COMMENCER

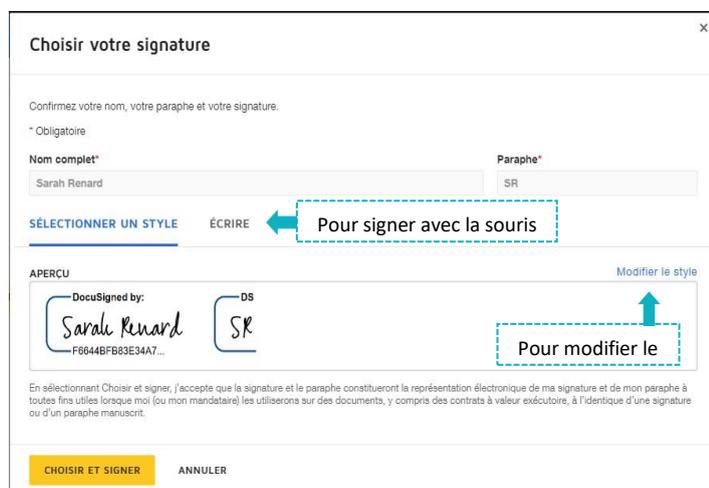


Pour signer la vérification d'identité, **un clic** sur le bouton



L'outil « DocuSign » va proposer plusieurs modèles de signature :

- Un modèle avec **le nom et prénom déjà complétés** ;
- Une signature à l'aide de la **souris via l'onglet « écrire »** ;
- Si la signature a déjà été générée lors d'une précédente signature avec l'outil DocuSign, elle **sera implémentée automatiquement**.



Après avoir sélectionné sa signature, le signataire **clique** sur le bouton

CHOISIR ET SIGNER

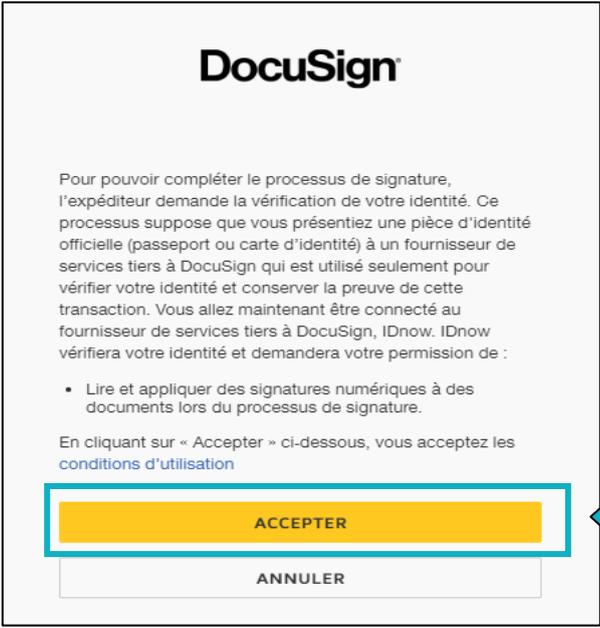
Puis **un clic** sur le bouton

CONTINUER

DocuSign propose de poursuivre le processus de vérification d'identité de votre client en le dirigeant **vers l'outil IDnow**.

Un clic sur le bouton

ACCEPTER



DocuSign

Pour pouvoir compléter le processus de signature, l'expéditeur demande la vérification de votre identité. Ce processus suppose que vous présentiez une pièce d'identité officielle (passeport ou carte d'identité) à un fournisseur de services tiers à DocuSign qui est utilisé seulement pour vérifier votre identité et conserver la preuve de cette transaction. Vous allez maintenant être connecté au fournisseur de services tiers à DocuSign, IDnow. IDnow vérifiera votre identité et demandera votre permission de :

- Lire et appliquer des signatures numériques à des documents lors du processus de signature.

En cliquant sur « Accepter » ci-dessous, vous acceptez les [conditions d'utilisation](#)

ACCEPTER

ANNULER

L'outil IDnow

Votre client est redirigé automatiquement **sur IDnow**, il lui est demandé de cocher la case « **J'ai mon téléphone portable avec moi et mon numéro de portable est correct** » puis de renseigner son numéro de portable et la date d'expiration de sa pièce d'identité.

Cette fenêtre n'apparaît pas systématiquement instantanément, votre client doit rester connecté et attendre l'arrivée de cette fenêtre.

1. Identification

2. Signez les documents

3. Résultats

CODE D'IDENTIFICATION PAR SMS VERS : N° D'IDENTIFICATION NQU-LTQU

1 Identification

Quel appareil souhaitez-vous utiliser ?

Smartphone et tablette

Ordinateur et webcam

Si vous disposez d'une webcam et d'un navigateur moderne, vous ne devez pas télécharger ou installer quoi que ce soit. Il suffit de commencer et votre identification sera terminée en quelques minutes.

Vos données :

N° d'identification
NQU-LTQU

Veillez confirmer que :

J'ai mon téléphone portable avec moi et mon numéro de portable est correct
Votre numéro de portable :

Nous vous ferons parvenir votre code d'identification à ce numéro de portable par SMS lors de l'identification.

J'ai ma pièce d'identité valide avec moi
Veillez entrer la date d'expiration de votre pièce d'identité :
jour Mois Année

Ma carte d'identité n'a pas de date de validité

Je dispose d'une webcam qui fonctionne
Vous n'en êtes pas certain ? Alternativement, vous pouvez également utiliser votre [appi smartphone](#) pour vous identifier

J'accepte les [conditions générales de IDnow](#) et j'ai lu la [politique de confidentialité](#)

Lancez l'identification

! Le format du numéro de téléphone de votre client doit respecter cette forme : **+33 6 XX XX XX XX** (si le n° de téléphone portable est étranger, l'indicatif +33 est à modifier en fonction de l'indicatif du pays du fournisseur de téléphonie mobile).

Votre client doit également cocher les cases « **Je dispose d'une webcam qui fonctionne** » ET « **J'accepte les conditions générales de IDnow et j'ai lu la politique de confidentialité** »

Une fois ces informations renseignées, votre client **clique** sur le bouton

Lancez l'identification

Le navigateur peut demander l'autorisation d'activer la caméra et le microphone.

Un clic sur le bouton « **Autoriser** ».

Puis des tests successifs de vitesse de connexion sont réalisés.

1. Identification

2. Signez les documents

3. Résultats

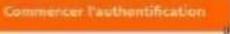
CODE D'IDENTIFICATION PAR SMS VERS : N° D'IDENTIFICATION 0602572880 (JD-N5RFT)

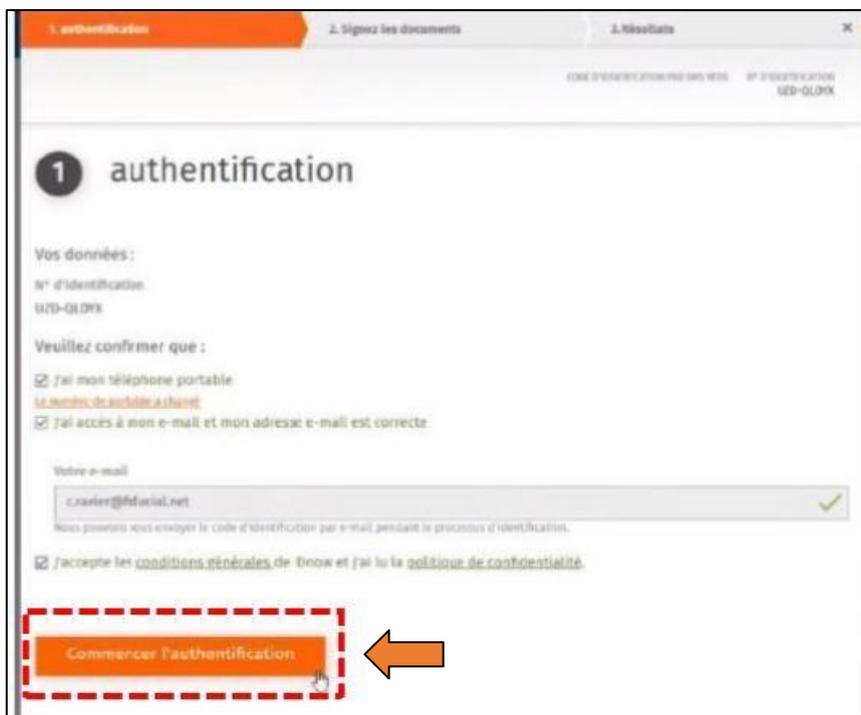
Test de vitesse de connexion

Tester la vitesse du réseau...

Tester l'audio...

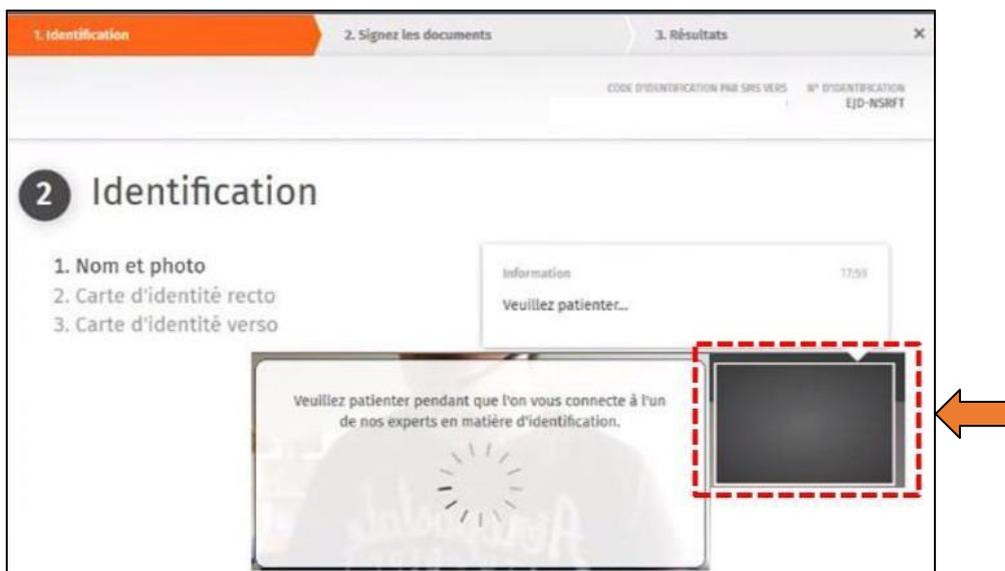
Tester la vidéo...

Une fois les tests réalisés, [un clic](#) sur le bouton 



Le processus d'identification va commencer, en présence d'un agent certificateur visible en visio. L'opération de vérification d'identité est réalisée en face à face et dure environ 15 minutes. **Votre client devra suivre les instructions de l'agent certificateur.**

Votre client doit attendre devant son écran l'apparition de l'agent certificateur dans la fenêtre. Si **au bout de 15 à 20 minutes, aucun agent n'est apparu**, cela signifie que tous les agents sont occupés, nous invitons votre client à sortir de la procédure de vérification d'identité en fermant toutes les fenêtres, et à **renouveler l'opération ultérieurement en cliquant de nouveau sur le lien reçu par l'e-mail** comme indiqué plus haut page 7.



A l'issue de la vérification d'identité de votre client, une fenêtre de **création de compte IDnow** sera proposée pour vérifier son adresse mail ainsi que son numéro de téléphone.

Cette fenêtre n'apparaît pas systématiquement instantanément, votre client doit rester connecté et attendre l'arrivée de cette fenêtre, ne pas fermer la fenêtre en cours.



 Le format de son numéro de téléphone doit respecter cette forme : **+33 6 XX XX XX XX** (si le n° de téléphone portable est étranger, l'indicatif **+33** est à modifier en fonction de l'indicatif du pays du fournisseur de téléphonie mobile)

Ce compte (IDnow) est important. Votre client devra le saisir lors du rendez-vous de signature en votre présence, pour **s'identifier et signer** l'attestation de recueil de consentement.

Un clic sur le bouton

Continuer

Votre client va **créer son mot de passe** puis cliquer sur le bouton

Continuer



Continuer

De nouveau, un clic sur le bouton

Signer

Vous signez 1 document : ATTESTATION.pdf. Pour la signature du document, nous collaborons avec notre partenaire DocuSign France.

✓ Je soussigné, CHRISTOPHE JULIEN GEORGES RAVIER, autorise DocuSign France à émettre en mon nom un certificat pour signer ces documents. Les conditions générales de DocuSign France s'appliquent ici.

✓ Je confirme par la présente l'exactitude de mes données personnelles. J'accepte que ces données soient transmises avec le certificat, qui sera utilisé pour signer. De plus, je confirme avoir lu et accepter les termes et conditions du processus de signature ainsi que le service de signature de documents fourni.

Annuler Continuer

Mauvais numéro de notaire ?

Un SMS va être envoyé automatiquement à votre client pour confirmer la création de son compte **ET** signer le document de vérification d'identité. Votre client saisira le code reçu

puis cliquera sur le bouton

Signer le document

Signer

Vous devez maintenant saisir le code d'identification. Ce code a été reçu par SMS sur le numéro +331

Code d'identification non reçu ? Nous pouvons vous le renvoyer.

9PYEKY

Annuler Signer le document

Mauvais numéro de notaire ?

Une fenêtre en attente de confirmation s'ouvre.



Lorsque l'opération est terminée, ce message s'affiche à l'écran, il précise 2 points essentiels pour la réussite de la procédure d'identification d'identité.



Les opérations de certification d'identité de votre client sont terminées :

- Son compte IDnow est créé ;
- Son identité numérique est vérifiée ;
- L'attestation de vérification d'identité est signée accompagnée de la preuve de signature.



À savoir : l'identité numérique de votre client est vérifiée **pour une période de 2 ans.**

Pour une prochaine signature, **cette étape ne sera pas nécessaire.** Lors de la signature du document, votre client pourra réutiliser son compte IDnow pour s'authentifier.

Récupération du document concernant la vérification d'identité et de la preuve de signature dans votre espace Quai des Notaires

SIGNATURES

Pour retrouver ces documents depuis votre espace, cliquez sur le bouton

COMPARUTIONS À DISTANCE ET SIGNATURES QUALIFIÉES EIDAS

puis sur le bouton ,

OUVRIR

Puis le bouton correspondant à la comparution à distance réalisée.

Vous pouvez visualiser dans l'accordéon **Document(s) envoyé(s)** :

- Si votre client a signé **Oui** ou n'a pas encore signé **Non**,
- Visualiser le statut de l'email « Non délivré » « Délivré » et « Ouvert »,
- Si votre client n'a pas reçu l'email « Non délivré » ou ne retrouve pas l'email, vous pouvez à présent lui envoyer de nouveau le lien pour signer le document en cliquant sur le bouton

COPIER LE LIEN

puis depuis votre messagerie vous pouvez coller ce lien et l'envoyer à votre client.

Le document de vérification d'identité signé est rangé dans l'accordéon « **Document(s)** » et la preuve de signature dans l'accordéon « **Preuve de signature** ».

Pour **télécharger le document**, cliquez sur le bouton

TÉLÉCHARGER

ENVOYER

Pour **envoyer le document signé** au signataire, cliquer sur le bouton

Document(s)						
Nom de fichier	Envoyé le	Email	Signé	Signé le	Actions	
Accord_CAD_Phase1-signé.pdf	18-01-2022 16:37	Envoyé	Oui	18-01-2022 16:39	VOIR	TÉLÉCHARGER ENVOYER

Document(s)			
Preuve de signature			
Nom de fichier	Taille du fichier	Extension	Actions
Accord_CAD_Phase1-preuve.pdf	174.07 KB	pdf	VOIR TÉLÉCHARGER

Pour **EXPORTER le document signé et la preuve de signature automatiquement** dans votre logiciel de rédaction des actes, cliquez sur le bouton

EXPORTER

Etape 2 : La signature

Le **rendez-vous de signature sera obligatoirement réalisé** en visioconférence agréée par le CSN **avec l'outil LifeSize**, pour visualiser l'acte avec vos clients et animer la séance de lecture.

Depuis votre espace Quai des Notaires, vous allez **envoyer l'attestation de recueil de consentement, que vous aurez préalablement rédigé dans votre logiciel métier de rédaction d'actes, à chaque signataire.**

Dans la note du CSN en page 31 et 32 de ce document vous pourrez consulter des modèles d'attestation de consentement ainsi que la mention de pied d'acte qui doit être apposée dans votre procuration authentique par comparution à distance.

Chaque partie signe le document avec l'outil **DocuSign** et son **identité numérique qualifiée.**

Lorsque les signataires ont finalisé cette étape, vous **recevez instantanément le document signé et la preuve de signature qualifiée dans votre espace Quai des Notaires.**

Envoi du document pour signature à chaque signataire.

Depuis votre espace Quai des Notaires, **compte notaire**, un clic sur « **Avec vérification d'identité par un agent certificateur** » puis un clic sur « **2. Cérémonie de signature envoi du document à signer** »

Vincent CLOCHER | scp vclocher

 Signatures à distance qualifiée eIDAS

-  Avec vérification d'identité «En personne» par le notaire lui-même
Délégation de la compétence de Vérification d'identité au notaire - [sous conditions](#)
-  Avec vérification d'identité par agent certificateur
Dans tous les cas - sans condition

1. Phase préalable vérification d'identité
2. Cérémonie de signature envoi du document à signer



Un envoi par signataire est obligatoire.

La fenêtre suivante apparaît automatiquement, et sélectionnez la case **Procuration authentique par comparution à distance**

SIGNATURE QUALIFIÉE EIDAS - PHASE 2 - ENVOI DU DOCUMENT

Veillez sélectionner le type de document qui va être signé dans le cadre de la procédure de signature qualifiée.

DOCUMENT SSP



PROCURATION AUTHENTIQUE
PAR COMPARUTION À DISTANCE

(DÉCRET N°2020-1422 DU 20 NOVEMBRE 2020)

La fenêtre suivante apparaît. Le choix **Procuration Authentique par comparution à distance** est bien sélectionné, vous pouvez changer et sélectionner **Document SSP**.

Rechercher le nom de votre signataire puis cliquez sur le bouton

VALIDER

SIGNATURE QUALIFIÉE EIDAS - PHASE 2 - ENVOI DU DOCUMENT

DOCUMENT SSP

PROCURATION AUTHENTIQUE PAR COMPARUTION À DISTANCE



▼ Etape 1 - Signataire

NOM

Sarah DUMONT (sarahquaidenotaires@gmail.com)

VALIDER

> Etape 2 - Document(s) à signer

> Etape 3 - Voir les Documents et Envoyer pour signature

Déposez le document au format **.PDF** à signer correspondant au signataire concerné, **OU** **IMPORTEZ** le document à signer directement depuis votre logiciel de rédaction des actes en

IMPORTEZ DOCUMENT

cliquant sur le bouton

puis cliquez sur le bouton

CONTINUER

SIGNATURE QUALIFIÉE EIDAS - PHASE 2 - ENVOI DU DOCUMENT

DOCUMENT SSP

PROCURATION AUTHENTIQUE PAR COMPARUTION À DISTANCE



> Etape 1 - Signataire

▼ Etape 2 - Document(s) à signer

Vous pouvez déposer ici tous les documents à signer par le signataire ou l'attestation de recueil de consentement.

*Seuls les fichiers au format PDF sont acceptés

IMPORTER DOCUMENT

Déposez le document

Importez le document depuis votre logiciel de rédaction des actes

📎 Sélectionnez un document ou déposez-le ici
Limite : 10 fichiers au maximum pour un total de 25Mo



Cochez

CONTINUER

> Etape 3 - Voir les Documents et Envoyer pour signature

Envoyez le document au signataire

Puis cliquez sur le bouton

ENVOYER LE DOCUMENT AU CLIENT

SIGNATURE QUALIFIÉE EIDAS - PHASE 2 - ENVOI DU DOCUMENT

DOCUMENT SSP

PROCURATION AUTHENTIQUE PAR COMPARUTION À DISTANCE



> Etape 1 - Signataire

> Etape 2 - Document(s) à signer

▼ Etape 3 - Voir les Documents et Envoyer pour signature

ENVOYER LE DOCUMENT AU CLIENT



Procuration authentique par comparution à distance (Décret n°2020-1422 du 20 novembre 2020)



view

20 / 20



80%



Le présent document et les annexes qui y sont rattachées, comme formant un tout unique et indivisible, sur 20 pages, a été signé ce jour, le _____, au moyen d'un procédé électronique conforme au niveau « signature qualifiée » du règlement européen n°910/2014/UE du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit « Règlement eIDAS », et conforme à l'article 20-1 du Décret du 26 novembre 1971.

Le notaire Maître Vincent CLOCHER et le signataire sont demeurés en face à face par vidéo conférence durant toute la cérémonie de signature.

Le certificat de signature qualifiée demeurera joint au présent document, après signature.

SIGNATURE(S)

Votre client reçoit une notification par mail pour signer le document.

Un clic sur le bouton

Je donne mon consentement à la signature de l'acte

Notification envoyée



Cher(Chère) M. (Mme)

Dans le cadre de la cérémonie de signature de votre Acte Authentique Electronique avec comparution à distance, Maître _____, notaire à _____, vous invite à signer une procuration authentique.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous reconnaissez avoir reçu toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de l'acte authentique auquel vous comparez à distance, tous les conseils et éclaircissements dont vous avez besoin et vous donnez votre consentement à la signature de la procuration authentique (voir [notre tutoriel](#)).

NB : Pour raison de sécurité et de conformité, vous êtes invité(e) à utiliser **Chrome ou Firefox**.



AVERTISSEMENT

Pour donner votre consentement à la signature de la procuration authentique :

- Vous devez cliquer sur le lien ci-dessus.
- Puis, vous serez dirigé(e) vers la page de signature,
- Vous pourrez signer le(s) document(s) transmis par votre notaire.
- Puis suivre les instructions à l'écran
- Saisir votre mot de passe, puis le code que vous recevrez par sms,
- Après signature, votre notaire reçoit instantanément le document signé et le certificat de signature.

Signature dans DocuSign

L'outil « DocuSign » s'ouvre dans une nouvelle fenêtre, un clic sur le bouton



Ce site utilise des cookies, dont certains sont nécessaires au fonctionnement du site. [En savoir plus](#)

OK

Veuillez examiner et traiter ces documents **DocuSign**



Veuillez lire la [Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques](#).

J'accepte d'utiliser des Signatures et des Dossiers électroniques.

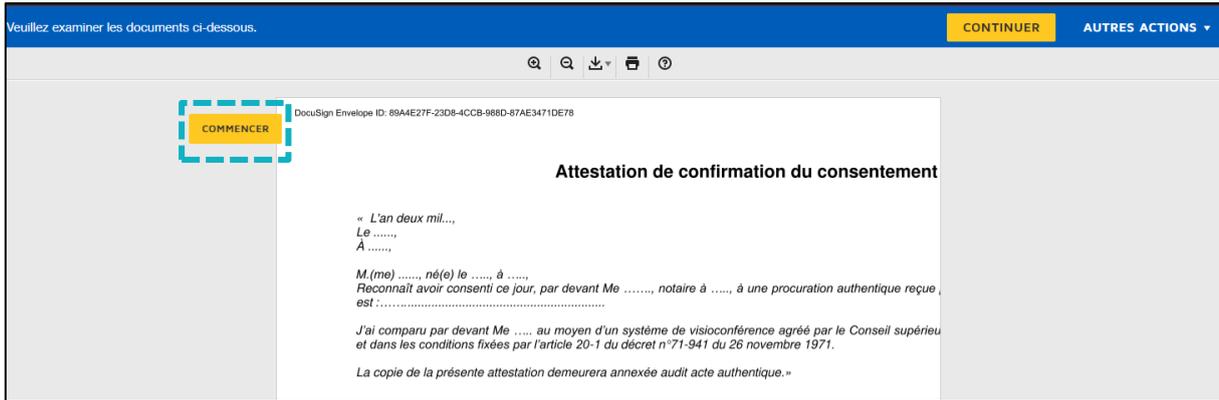
CONTINUER AUTRES ACTIONS ▾

M. (Mme) DUPONT Jean,

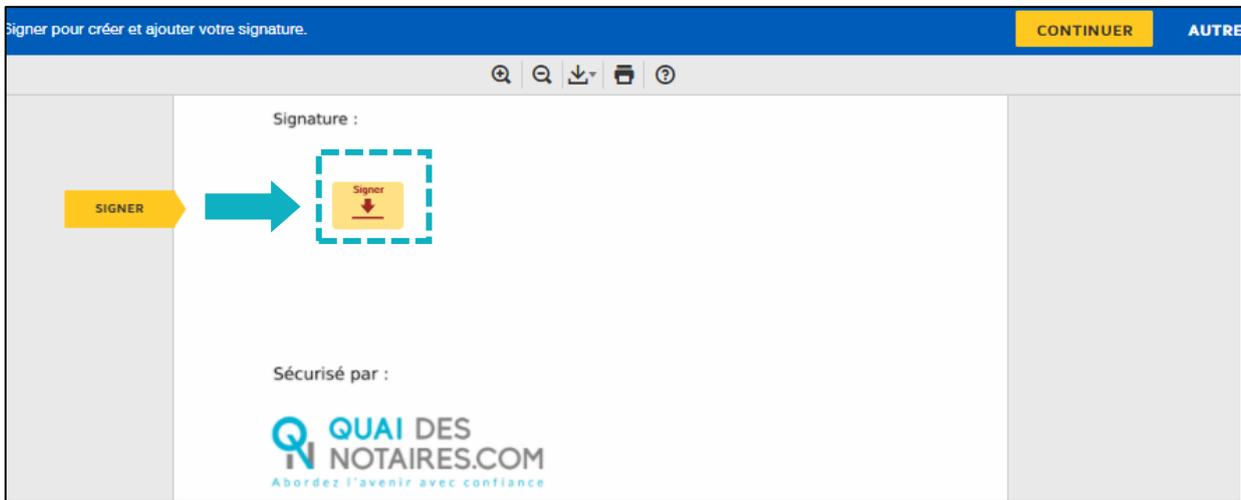
Né(e) le 07-07-1977, à 32000 | AUCH,

Adresse électronique : the2224-qualif@gmail.com

Puis un clic sur le bouton



Pour signer l'attestation de consentement, un clic sur le bouton

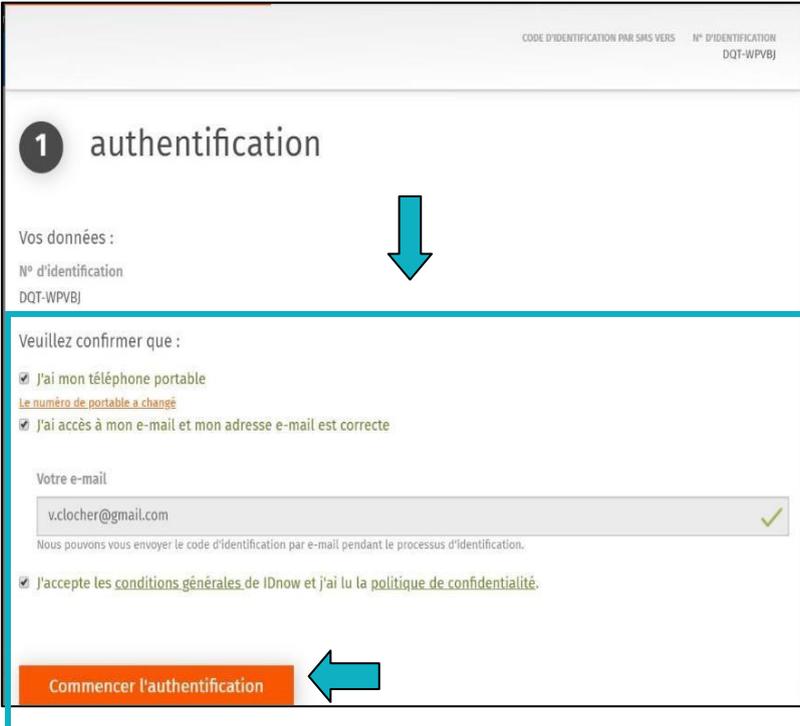


Puis un clic sur le bouton



L'outil IDnow : authentification

Un clic sur « [commencer l'authentification](#) ».



CODE D'IDENTIFICATION PAR SMS VERS N° D'IDENTIFICATION DQT-WPVBJ

1 authentification

Vos données :
N° d'identification
DQT-WPVBJ

Veillez confirmer que :

- J'ai mon téléphone portable
[Le numéro de portable a changé](#)
- J'ai accès à mon e-mail et mon adresse e-mail est correcte

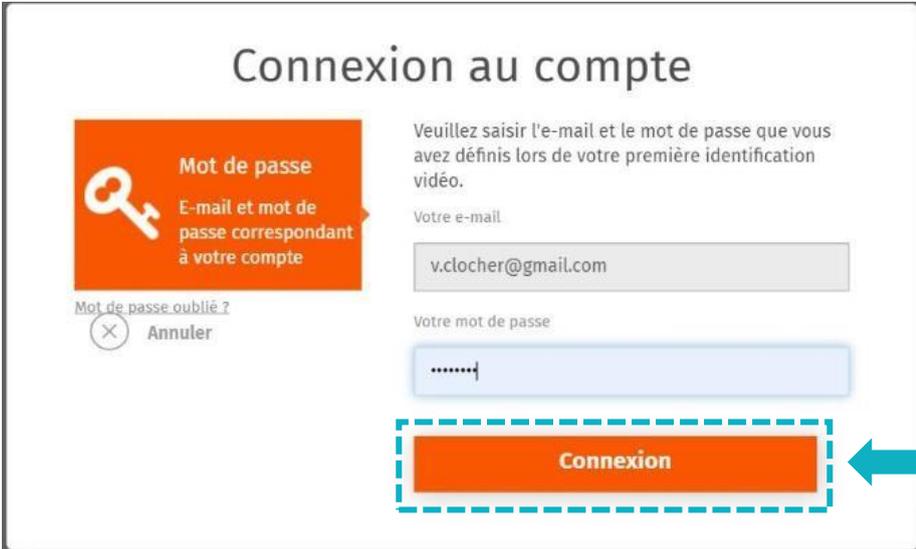
Votre e-mail
v.clocher@gmail.com ✓

Nous pouvons vous envoyer le code d'identification par e-mail pendant le processus d'identification.

- J'accepte les [conditions générales de IDnow](#) et j'ai lu la [politique de confidentialité](#).

[Commencer l'authentification](#)

Votre client est invité à se connecter à son compte IDnow et à saisir ses identifiants.



Connexion au compte

 **Mot de passe**
E-mail et mot de passe correspondant à votre compte

[Mot de passe oublié ?](#)

Veillez saisir l'e-mail et le mot de passe que vous avez définis lors de votre première identification vidéo.

Votre e-mail
v.clocher@gmail.com

Votre mot de passe
.....

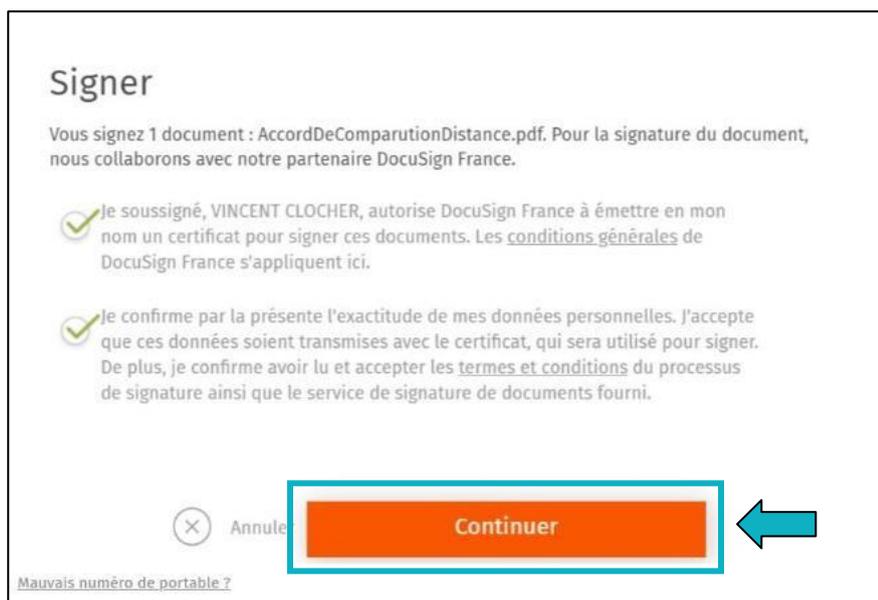
[Connexion](#)

 **À savoir :** si votre client a oublié son mot de passe, il doit cliquer sur le bouton « [Mot de passe oublié](#) » et il sera redirigé vers un agent certificateur pour créer de nouveau son mot de passe et il pourra ensuite signer le document.

La préparation de la signature est en cours. Votre client doit patienter quelques instants et surtout **ne pas fermer la fenêtre en cours, cette action bloquera la finalisation de la procédure.**



Après avoir pris connaissance des conditions du processus de signature, **votre client clique sur le bouton** 



Un SMS est automatiquement envoyé à votre client afin que celui-ci puisse certifier son identité et confirmer sa signature.

Votre client **saisit le code reçu** par SMS et clique sur le bouton

Signer le document

Lorsque l'opération est terminée, ce message s'affiche à l'écran, il précise 2 points essentiels pour la réussite de la procédure d'identification d'identité.

Récupération du document signé et de la preuve de signature dans votre espace Quai des Notaires

Pour retrouver ces documents depuis votre espace, cliquez sur le bouton

SIGNATURES

puis sur le bouton,

COMPARUTIONS À DISTANCE ET SIGNATURES QUALIFIÉES EIDAS

Puis le bouton

OUVRIR

correspondant à la comparution à distance réalisée.

VENTES FORMALITÉS IMMOBILIÈRES SUCCESSIONS **SIGNATURES** COLLABORATEURS ESPACE DE PARTAGE

VISIO-SIGNATURES SSP SIGNATURES AVANCÉES SSP **COMPARUTIONS À DISTANCE ET SIGNATURES QUALIFIÉES EIDAS**

AFFICHER 10 ÉLÉMENTS RECHERCHER :

Nom du signataire	Date d'envoi	Actions
RESSY Amandine	06-01-2022 09:18	OUVRIR EXPORTER

Le document signé est rangé dans l'accordéon « **Document(s)** » et la preuve de signature dans l'accordéon « **Preuve de signature** ».

Pour **télécharger le document**, cliquez sur le bouton

TÉLÉCHARGER

Pour **envoyer le document signé** au signataire, cliquez sur le bouton

ENVOYER

EXPORTER

Document(s)

Nom de fichier	Envoyé le	Email	Signé	Signé le	Actions
AttestConsent_Phase2-signé.pdf	18-01-2022 16:47	Envoyé	Oui	18-01-2022 16:49	VOIR TÉLÉCHARGER ENVOYER
Accord_CAD_Phase1-signé.pdf	18-01-2022 16:37	Envoyé	Oui	18-01-2022 16:39	VOIR TÉLÉCHARGER ENVOYER

Preuve de signature

EXPORTER

Document(s)

Preuve de signature

Nom de fichier	Taille du fichier	Extension	Actions
AttestConsent_Phase2-preuve.pdf	174.08 KB	pdf	VOIR TÉLÉCHARGER
Accord_CAD_Phase1-preuve.pdf	174.07 KB	pdf	VOIR TÉLÉCHARGER

Pour **EXPORTER le document signé et la preuve de signature automatiquement** dans votre logiciel de rédaction des actes, cliquez sur le bouton

EXPORTER

Pour toute demande d'information, toute l'équipe de Quai des Notaires est
à votre service.

N'hésitez pas à contacter notre service-support depuis votre espace client en utilisant le bouton « Assistance » ou à nous contacter à l'adresse suivante : support@quaidenotaires.fr

✔ Note d'information du CSN du 20 novembre 2020



Modalités pratiques de réception d'une procuration authentique avec comparution à distance

Article 20-1 du décret du 26 novembre 1971

PREAMBULE

La présente note technique doit être lue en complément de la note juridique et de la FAQ, toutes deux en ligne sur le portail, dans la même rubrique. Elle revient sur les modalités pratiques de la réception d'une procuration authentique avec comparution à distance, et pourra être utilement complétée par les tutoriels, vidéos notamment, mis en ligne par les éditeurs de logiciels de rédaction d'actes.

Elle ne manquera pas d'être complétée, modifiée, au grès des évolutions techniques qui ne manqueront pas d'intervenir dans le courant de l'année 2021. La pratique décrite ci-dessous est identique à celle que nous avons connu avec le décret d'exception du 3 avril 2020. Aucune évolution technique n'a pu être mise en œuvre depuis, les développements étant suspendus à de nouvelles préconisations de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), devant intervenir au cours du premier semestre 2021.

I - LES PRE-REQUIS TECHNIQUES

Le **notaire** doit disposer :

- d'un logiciel de rédaction d'actes (LRA),
- d'un système donnant accès à DocuSign (éventuellement intégré à son LRA),
- d'une connexion à Internet avec un débit correct,
- d'un système de visioconférence parmi ceux agréés par le CSN (ex : LifeSize).

Le **client signataire** doit disposer :

- d'un ordinateur fixe ou portable, sous Windows ou MacOS, équipé d'une webcam, d'un micro et de haut-parleurs,
- d'un navigateur Internet à jour, au choix parmi Google Chrome, Mozilla Firefox, ou Microsoft Edge,
- d'une connexion à Internet avec un débit correct,
- d'une adresse email personnelle pour recevoir les notifications de signature envoyées par le notaire,
- d'un accès à l'application de messagerie électronique qui gère son email personnel,
- d'un téléphone portable pour recevoir des SMS,
- s'il a rencontré le notaire en face-à-face depuis moins de 10 ans, la copie scannée recto/verso en couleur d'une pièce d'identité, carte d'identité ou passeport, en cours de validité,
- s'il n'a pas rencontré le notaire en face-à-face depuis moins de 10 ans, et qu'il a bien validé son identité en ligne avec un agent certificateur de la société IDnow, des codes d'accès au compte personnel IDnow créé pour stocker sa signature électronique personnelle.

II - PRINCIPES GENERAUX

La démarche pour signer une procuration authentique avec comparution à distance se déroule en **2 phases** :

- Phase 1 : vérification de l'identité du signataire
- Phase 2 : cérémonie de réception de la procuration authentique avec comparution à distance (CAD).

La signature par voie de communication à distance n'est possible qu'aux **strictes conditions** que la comparution des clients s'effectue :

- en présence du notaire et non d'un clerc,
- au moyen d'un système de visioconférence agréé par le Conseil Supérieur du Notariat,
- sans interruption du flux vidéo pendant la lecture de l'acte ainsi que pendant la signature du consentement du comparant.

L'usage des applications grand public (« Skype », « Zoom », « WhatsApp », « FaceTime »...) non agréées est strictement interdit et **frapperait l'acte authentique de nullité, car non conforme au nouvel article 20-1 du décret du 26 novembre 1971**. Il est en outre fortement conseillé de conserver dans le dossier informatique du LRA le mail d'invitation à la séance de visioconférence, adressé au client par l'office notarial.

Selon le règlement européen e-Idas, il existe trois niveaux de signature électronique : simple, avancé et qualifié. Le niveau « qualifié », le plus élevé, est matérialisé par l'apposition d'un certificat électronique personnel délivré par une autorité de confiance qualifiée par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et qui impose un processus rigoureux de validation de l'identité.

Le consentement du comparant est confirmé par l'apposition d'une signature électronique de

niveau « qualifié » sur une attestation de consentement. Cette attestation de consentement signée est annexée à l'acte de procuration authentique.

A ce jour, seule la société DocuSign est habilitée par l'ANSSI à délivrer une signature électronique de niveau « qualifié ». Cette solution est accessible, à ce jour, de manière intégrée à travers le LRA de la société Genapi ou de partenaires d'autres LRA comme la société Quai des Notaires.

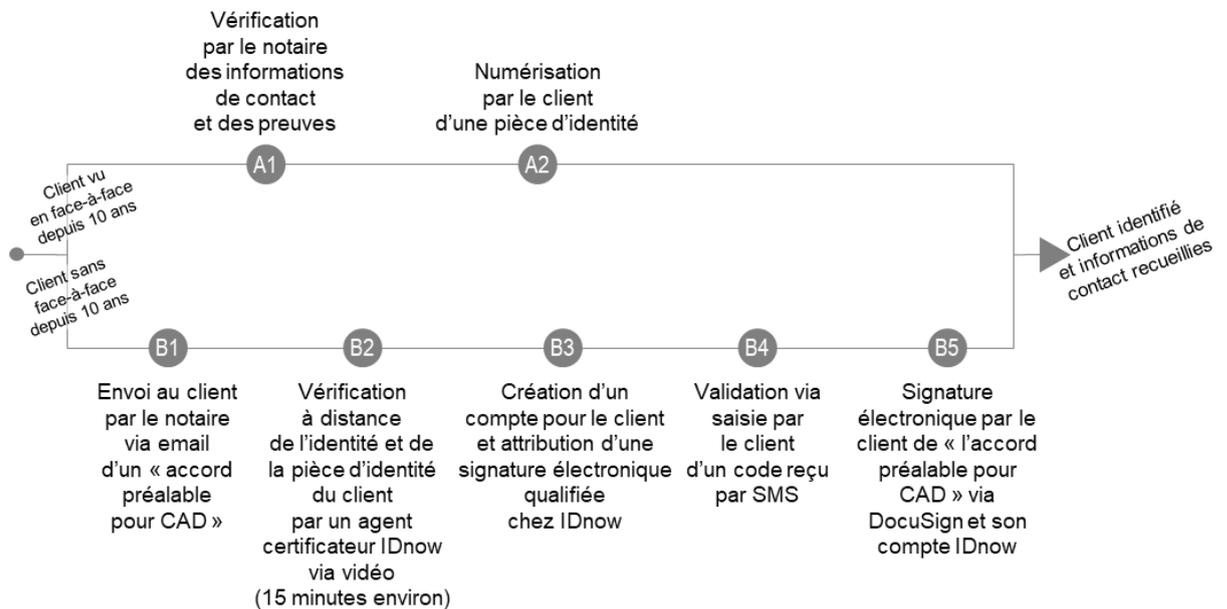
L'adresse email personnelle et le numéro de téléphone portable du client signataire sont utilisés par le notaire lors de la cérémonie de réception pour envoyer un lien vers le document à signer électroniquement par le client, et pour valider par le client via la saisie d'un code reçu par SMS.

Le processus qui va être décrit ci-après est en réalité le même que celui opéré lors du décret d'exception du 3 avril 2020, à une exception près : **seule une procuration authentique peut être reçue par le notaire avec comparution à distance** (cf. la note juridique sur le sujet en ligne sur le portail REAL).

III - SEQUENCEMENT DES OPERATIONS

PHASE 1 - VALIDATION DE L'IDENTITE DU SIGNATAIRE

Le processus est différent selon que le client signataire a été rencontré en face-à-face par le notaire au cours des 10 dernières années ou non.



Si le notaire peut certifier :

- avoir rencontré physiquement en face-à-face le signataire au cours des dix dernières années,
- la date exacte à laquelle ce face-à-face physique a eu lieu,
- avoir contrôlé l'identité du signataire à l'occasion de ce face-à-face,
- avoir conservé la copie de la pièce d'identité du signataire,

- avoir récupéré le numéro de téléphone portable et l'adresse e-mail personnelle du signataire,

Alors le signataire n'a pas besoin de faire vérifier son identité par un agent certificateur agréé.

La mention de la date à laquelle la vérification d'identité a été faite en face-à-face sera indispensable pour déclencher la signature par ce signataire lors de la cérémonie de signature.

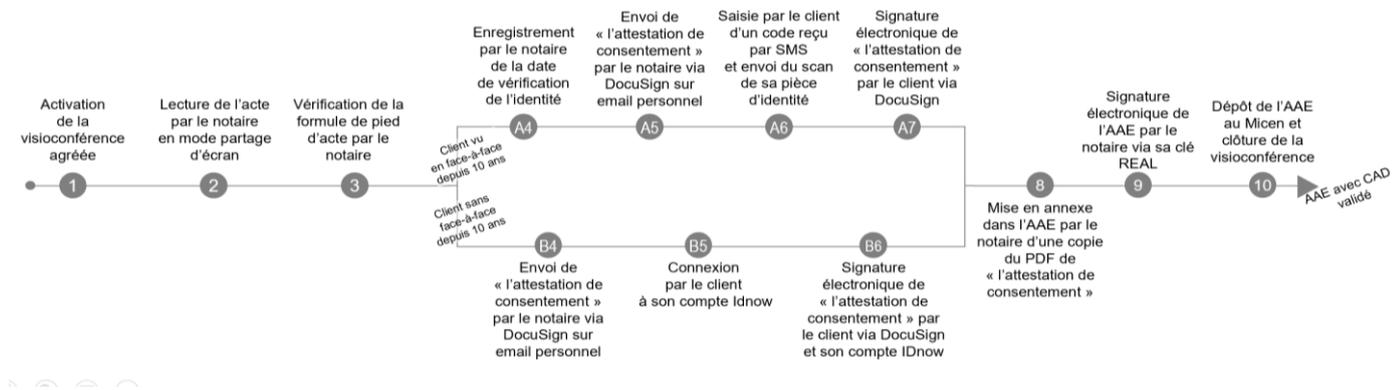
Le signataire doit alors seulement préparer une image numérisée recto/verso et en couleur d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité car elle lui sera demandée au cours de la cérémonie de signature pour valider son consentement.

Dans tous les autres cas, le notaire doit demander au signataire de faire vérifier son identité à distance par un agent certificateur de la société IDnow qui est partenaire de DocuSign, puis créer une signature électronique qualifiée qui sera conservée dans son compte personnel IDnow. Cette signature électronique personnelle sera réutilisée lors de la signature du consentement.

Afin d'éviter une rupture du flux vidéo lors de la cérémonie de réception de la procuration authentique, qui entrainerait une non-conformité de la cérémonie, il convient d'activer cette procédure de vérification de l'identité du client préalablement à la cérémonie ; la veille par exemple, ou quelques jours avant.

PHASE 2 - CEREMONIE DE RECEPTION

La cérémonie se déroule selon le processus suivant :



1 - Activation de la visioconférence agréée

Préalablement au début de la cérémonie de réception de la procuration authentique, le comparant aura pris soin de télécharger le logiciel de visioconférence, via un lien qui lui a été envoyé sur sa messagerie personnelle, afin de se retrouver en présence du notaire distant pour la cérémonie de signature en visioconférence. Comme il a été indiqué ci-dessus, il est en outre fortement conseillé de conserver dans le dossier informatique du LRA le mail d'invitation à la séance de visioconférence, adressé au client par l'office notarial.

Lors de la cérémonie, le notaire peut partager ses documents avec le client à distance via la fonction partage d'écran de la visioconférence.

2 - Vérification de la formule de pied d'acte

L'acte authentique de procuration doit mentionner les conditions dans lesquelles il a été reçu.

Pour un AAE reçu avec Comparution A Distance, la formule de pied d'acte doit être la suivante :

DONT ACTE

« Généré comme indiqué en têtes des présentes et visualisé sur support électronique aux lieu, jour, mois et an sus-indiqués.

La lecture du présent acte a été faite aux comparants par le notaire soussigné au moyen d'une visioconférence sécurisée et agréée par le conseil supérieur du notariat.

Le notaire a recueilli leur consentement en application et dans les conditions fixées par l'article 20-1 du décret n°71-941 du 26 novembre 1971.

Au terme de la séance de visioconférence, le notaire a adressé aux comparants une attestation afin que chacun reconnaisse avoir exprimé son consentement à l'acte et avoir participé à la visioconférence. Cette attestation, signée au moyen d'une signature électronique de niveau qualifié au vu du notaire, lui a aussitôt été retournée et sa copie est annexée aux présentes. L'original du document signé par le comparant comportant le certificat de signature qualifié demeure en la possession du notaire.

Puis le notaire a lui-même signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé ».

3 - Attestation de consentement

L'attestation de confirmation du consentement est laissée à l'appréciation du notaire quant à sa forme. Elle peut également avoir vocation à demeurer succincte. Elle ne reprend pas l'acte de procuration dans son entier, mais se borne à y faire référence (un peu à la manière d'un acte de dépôt qui désigne l'acte déposé sans en reprendre le contenu). On peut à cet égard retenir par exemple la formule suivante :

« L'an deux mil...,

Le,

À,

M.(me), né(e) le, à,

Reconnait avoir consenti ce jour, par devant Me, notaire à, à une procuration authentique reçue par ledit notaire, dont l'objet est :.....

J'ai comparu par devant Me au moyen d'un système de visioconférence agréé par le Conseil supérieur du notariat, en application et dans les conditions fixées par l'article 20-1 du décret n°71-941 du 26 novembre 1971.

La copie de la présente attestation demeurera annexée audit acte authentique.»

4 - Signature de l'attestation de consentement

Si la solution DocuSign est intégrée dans le LRA du notaire ou dans une plateforme collaborative utilisée par le notaire, celui-ci n'a pas de rapport direct avec DocuSign, uniquement avec son éditeur de LRA. A défaut, préalablement à la cérémonie de signature, il doit prendre contact directement avec DocuSign pour établir un lien contractuel avec cette société.

A l'issue de la lecture de l'acte et sans en interrompre le cours, afin de garantir la simultanéité visée au décret, le notaire adresse au comparant une attestation de confirmation de consentement qu'il signe électroniquement.

Cette attestation de consentement est retournée par DocuSign au notaire, éventuellement via le LRA si ce dernier intègre la solution.

Le notaire annexe alors une copie de cette attestation signée par le comparant en prenant soin de respecter le processus suivant :

- le fichier PDF original signé électroniquement par le client doit être conservé dans le dossier informatique du notaire. C'est lui qui contient l'original du certificat de la signature qualifiée apposée par le comparant. Il ne peut être annexé tel quel à un acte authentique électronique.
- seule une copie est annexée à l'AAE afin de ne pas écraser le certificat électronique de signature lors de la conversion du fichier en PDF/A, format qui assure la lisibilité du format PDF dans le temps.